

Séminaire arbitrage
6 et 7 février 2009
Relevé des propositions

1/ Actualisation de la **liste des arbitres nationaux** (voir site ffcv.org) : pas de changement par rapport à 2008.

2/ Validation du **projet de dispositif de certification des arbitres régionaux et nationaux** (voir en annexe). Abaissement des pré requis par rapport à la version initiale et proposition d'un document unique Région/nation pour un meilleur suivi de la formation.

3/ Validation du projet de **RIRC, version FFCV**. (voir annexe)

4/ Echange autour des problèmes des **pénalités** : principe général : pas d'évolution, mais une demande d'application plus strict du règlement.

Propositions :

- Inversion du système de séparation des trafics proposé par la FISLY : **il est proposé que la règle soit la séparation des trafics**. Si les conditions nécessitent des croisements des chars montants et descendants, alors une information doit être faite auprès des pilotes et le drapeau est installé durant toute la course.
- **Mise en place systématique des pénalités prévues** en plus des points (disqualification, exclusion) en cas d'infraction relevant de l'article 24.2 du RIRC. Un projet de rédaction d'un tableau d'information est en cours pour ajout au RIRC version FFCV (Alain Garnavault). Prévoir une spécificité Française : en cas de **double disqualification, exclusion** de la course.
- Proposition d'instruction des **réclamations immédiatement suite à la fin de course**, sur la plage, sans instruction papier, pour régler toutes les réclamations « amiable ». En cas de désaccord persistant, instruction classique. Une étude est en cours sur cette question (Alain Garnavault).
- Proposition d'écriture des « **charges de la preuve** » : afin de clarifier les responsabilités, nous devons proposer que la charge de la preuve incombe aux chars dangereux, et non au plaignant comme précisé dans le RIRC. Une étude est en cours (Richard Carlon)
- Il sera laissé à l'appréciation du directeur de course **toute latitude pour organiser la course** dans le respect de la sécurité : temps du parcours, temps total de roulage, système de poule, type de départ, etc. Une étude est en cours sur cette question (Henry Durez).
- Il est demandé une attention particulière aux problèmes de jauge en relation avec la sécurité des pilotes : visibilité et hauteur de bôme, poids sur la roue avant, attache de direction, ...

5/ Organisation du **calendrier**.

Les arbitres pensent qu'il serait souhaitable que les classe 8 soit systématiquement la seule classe présente sur les grands prix.

Une association classe 7 et Dirt paraît opportune.

6/ Stage jaugeur. Une première réunion aura lieu dans le cadre du championnat de France jeune, le samedi 2 mai. Cette réunion aura pour objectif de proposer des outils et des procédures de formation pour préparer le premier stage de formation des jaugeurs. **Une jauge sur les mini4 et promo sera réalisée.**



7/ Indemnités Arbitres :

Il est proposé un nouveau **mode de calcul de l'indemnité** des arbitres en relation avec les frais de transport. Il s'agit de favoriser la proximité des arbitres et de corrélérer les frais de transport sur les indemnités.

- Arbitre à plus de 100 km du lieu de course : 38,11€ jour (tarif actuel)
- Arbitre à moins de 100km du lieu de course : 50€ jour.

